

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réforme ferroviaire : le service public participe de la solidarité nationale

Le projet de loi sur la réforme de la SNCF constitue une attaque inacceptable à l'encontre du service public ferroviaire. Tout le monde y perdra : les usagers, les salariés, et l'État.

Ne nous méprenons pas sur les véritables objectifs de cette réforme. Le gouvernement poursuit un but idéologique. Derrière l'attaque de la SNCF, c'est une nouvelle réduction du périmètre de l'État qui est conduite.

Le gouvernement s'inscrit dans la continuité de ses prédécesseurs, en poursuivant l'entreprise de dégradation et d'affaiblissement des services publics à l'œuvre depuis plus de trente ans. C'est ce désengagement qui est responsable du manque de moyens chronique et de la détérioration des infrastructures. La SNCF n'est qu'un exemple. La même logique se retrouve derrière les problèmes que rencontrent aujourd'hui les hôpitaux, les Ehpad, les universités, les écoles ou les tribunaux. Plutôt que les condamner, donnons-leur les moyens de répondre aux besoins de la population.

Les Mutuelles de France réaffirment leur attachement à un service public de haut niveau, accessible à tous et gage de solidarité. Pour que chacun puisse se soigner, se déplacer ou apprendre, il faut que ces droits fondamentaux soient garantis collectivement.

Un service public de qualité pour les usagers, c'est aussi un service public qui prend soin de celles et ceux qui le font vivre. Arrêtons avec le mythe des cheminots privilégiés qui pèseraient sur l'efficacité de notre système ferroviaire. À l'inverse, ce sont les décisions d'investissement de l'État qui doivent être interrogées. Agir pour le bien être au travail et la santé des agents, c'est aussi assurer la sécurité des usagers.

Le statut des cheminots est un exemple qui doit non seulement être protégé, mais aussi reconnu pour son haut niveau de protection sociale, notamment en matière de santé. Cessons d'opposer les salariés entre eux et de niveler les protections sociales par le bas. Organisons la convergence des droits autour des normes les plus protectrices, pour améliorer l'accès à la santé de toutes et tous.

Alors que les dernières semaines sont marquées par l'émergence de mouvements sociaux importants, les Mutuelles de France soutiennent les cheminots, ainsi que toutes celles et tous ceux qui se mobilisent partout en France pour défendre un service public de qualité. Elles appellent tous les mutualistes à prendre part aux différents temps de mobilisation qui seront organisés dans les prochaines semaines.

Montreuil, le 17 avril 2018

Contact Presse : Arnaud RESTEGHINI – 06 38 27 61 29 / 01 49 88 52 10

À propos des Mutuelles de France

La Fédération des mutuelles de France, présidée par Jean-Paul Benoit, regroupe près de 100 groupements mutualistes dont 60 mutuelles santé et 30 unions ou mutuelles gestionnaires de réalisations sanitaires et sociales qui gèrent près de 300 services de soins et d'accompagnement mutualistes (Ssam).

L'ensemble des mutuelles et unions de la FMF protègent 3 millions de personnes.

La FMF est membre de la Fédération nationale de la Mutualité française depuis l'unification du mouvement mutualiste en 2002.